

## ONUSIDA salue le rejet par le Sénat d'un projet de loi criminalisant l'homosexualité

UN News Centre, 18 février 2009  
ONUSIDA, le programme commun des Nations Unies sur le VIH/ Sida a salué mercredi le rejet par le Sénat du Burundi d'un projet de loi visant à criminaliser l'homosexualité. A une très large majorité, les sénateurs du Burundi se sont opposés à un amendement au code pénal qui proposait l'emprisonnement des personnes ayant des rapports sexuels avec des personnes du même sexe. «En rejetant cet amendement, les sénateurs au Burundi ont protégé les droits de l'homme de leur peuple,» a déclaré Michel Sidibé, le directeur exécutif d'ONUSIDA. «Ils servent aussi d'exemple à suivre pour les autres législateurs dans le monde qui doivent arrêter les lois qui bloquent la lutte contre le sida.»

La criminalisation des comportements sexuels entre adultes consentants et la violation des droits de l'homme des personnes vivant avec le virus du VIH/sida entravent la lutte contre le sida dans le monde. De telles mesures ont un impact négatif sur les programmes de prévention et d'accès aux traitements pour les personnes vivant avec le VIH. En plus d'entraver les droits de l'homme, de telles actions stigmatisent les populations concernées. Actuellement, 84 pays dans le monde ont des législations qui interdisent les rapports sexuels entre personnes du même sexe. Dans la Déclaration Politique sur le VIH/ sida 2006 des Nations Unies, les gouvernements se sont engagés à lever toutes les barrières légales et à voter des lois pour protéger les populations vulnérables. Les pays qui ont des lois contre la discrimination à l'égard des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, des utilisateurs de drogues intraveineuses et des personnes travaillant dans l'industrie du sexe, fournissent un meilleur accès aux services de prévention, de traitements, de soins et de soutien.